

Législature 2017-2021

Séance du 3 juillet 2017

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°07

Réponses à diverses questions du Conseil général

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous pouvons vous donner les réponses suivantes à quelques questions posées par les Conseillers généraux lors des dernières séances du Conseil général :

- **Séance du 3 octobre 2016** : M. Gaillet demande au Conseil communal d'installer un point d'eau vers le Skate-Park.
Le Conseil communal précise qu'il y a deux buvettes à proximité du Skate-Park. Il estime que l'installation d'un point d'eau à proximité du Skate-Park n'est pas nécessaire ;
- **Séance du 2 décembre 2016** : M. Catillaz demande d'étudier l'opportunité de couvrir la patinoire provisoire installée chaque hiver sur la Place de Moudon.
Suite à cette intervention, il a été demandé à l'entreprise La Pati SA, spécialiste dans les patinoires mobiles, d'étudier la faisabilité d'une telle couverture. Cette entreprise propose de poser une cantine pour CHF 7'500.00 par année. Par contre, cette couverture nécessiterait un agrandissement du pont pour permettre les ancrages de la tente par le poids de la patinoire. Il n'est en effet pas possible de fixer des ancrages dans le sol de la Place de Moudon. L'agrandissement du pont et la pose de la cantine nécessiteraient une adaptation du sens de la patinoire, ce qui n'est malheureusement pas possible compte tenu de la place à disposition. Une des possibilités serait de déplacer la patinoire à un autre endroit mais le Conseil communal y est défavorable car un des arguments de l'acquisition de cette infrastructure était le fait de créer de l'animation au centre-ville en période hivernale. La problématique des ancrages se pose également avec d'autres solutions potentielles (bâches tendues notamment). Le Conseil communal a décidé de ne pas aller plus loin dans ses réflexions concernant cette couverture pour l'instant ;
- **Séance du 31 mai 2017** : M. Bonferroni précise que des demandes de subvention sont possibles pour les travaux effectués sur les routes de Vernay.
Le Conseil communal a pris bonne note de cette information et a transmis l'information au Service communal concerné pour que les démarches nécessaires soient faites pour ces demandes de subventions ;
- **Séance du 31 mai 2017** : M. Giacomotti propose l'organisation d'une rencontre avec tous les clubs de football de la commune pour discuter de l'idée d'une zone sportive commune et de reconsidérer le projet voté pour la rénovation des terrains de football à Estavayer-le-Lac.
Le Conseil communal rappelle la teneur de l'article 20 de la Loi sur les communes qui précise que seul le Conseil communal peut proposer à l'assemblée communale (et par analogie au Conseil général) de traiter à nouveau un objet qui a donné lieu à une décision de cette assemblée dans les trois ans qui précèdent. Le Conseil communal a décidé de poursuivre le projet voté des terrains de football en lançant la procédure d'appel d'offres sur la base de ce qui a été communiqué lors de la dernière séance du Conseil général. L'appel d'offres sera publié cette semaine. Par contre, il a décidé

de réunir les représentants des divers clubs de football de la commune pour une discussion générale sur les infrastructures et une éventuelle collaboration. Cette rencontre aura lieu prochainement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : André Losey, Administration générale